

Améliorer le financement des arts des lettres au Québec

Proposition pré budgétaire 2006

Le Mouvement pour les arts et les lettres
408, rue Saint-Sulpice, bureau 1
Montréal (Québec) H2Y 2V5
Tél. : 514.286.2866
Télec. : 514.286.0266

Monsieur le Ministre,

Le **Mouvement pour les arts et les lettres** regroupe huit organisations nationales et douze conseils régionaux de la culture du secteur des arts et des lettres, qui représentent près de 14 000 artistes professionnels, écrivains et travailleurs culturels. Le M.A.L. est constitué du Conseil québécois du théâtre, du Conseil québécois de la musique, du Conseil des métiers d'art du Québec, du Conseil québécois des arts médiatiques, du Regroupement québécois de la danse, de l'Union des écrivaines et écrivains québécois, du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec, de En piste- le regroupement national des arts du cirque ainsi que des conseils régionaux de la culture de l'Estrie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Montérégie, du Saguenay, de la Mauricie, du Centre du Québec, de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière, du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie. La mission des conseils régionaux de la culture est d'appuyer le développement des arts et de la culture dans leur région.

Comme l'indique très bien le document de consultations que le ministère des finances a réalisé, l'économie générale du Québec va bien. La croissance est au rendez-vous, le taux de chômage est parmi les plus bas des dernières décennies et l'élection récente d'un gouvernement conservateur à Ottawa ouvre la voie à la résolution des problématiques financières liées au déficit fiscal. À plus de 116 milliards de dollars, la dette québécoise est certes importante mais son poids dans l'économie du Québec diminue chaque année grâce à la croissance économique soutenue.

Du point de vue des artistes, organismes et travailleurs culturels du secteur des arts et des lettres, il ne serait pas souhaitable d'affecter, pour le moment, une part plus importante des ressources financières au remboursement de la dette puisque les contraintes budgétaires des dernières années n'ont pas permis d'assurer un financement minimal suffisant au milieu culturel.

En 1992, l'adoption par le gouvernement libéral de Robert Bourassa d'une véritable politique culturelle devait assurer le développement harmonieux de la culture québécoise. Les structures proposées ont d'ailleurs reçu l'appui unanime des députés de l'Assemblée nationale et de l'ensemble de la communauté culturelle. Toutefois, les contraintes financières de l'époque n'ont pas permis d'y injecter les sommes minimales qui avaient été demandées par la ministre de la culture de l'époque. À titre d'exemple, le budget nécessaire pour permettre au Conseil des arts et des lettres du Québec de remplir adéquatement sa mission était estimé par la ministre à plus de 60 millions de dollars alors que le budget d'aide accordé n'avait été que de 40 millions de dollars. De plus, aucune augmentation du budget de base du Conseil n'a été accordée avant le budget de 2000-2001.

Une commission parlementaire tenue en février 2000 avait conclu unanimement que les problèmes de financement de la culture étaient réels et important et que ce sous-financement menaçait la survie ou le développement de certains secteurs culturels. La commission avait aussi reconnu qu'il était inconcevable que les revenus moyens des artistes, qui ont porté à bout de bras le développement culturel québécois, se situent toujours sous le seuil de la pauvreté. En fait, monsieur le ministre, les revenus moyens artistiques se situaient à environ

9 000\$ par année pour des semaines de travail d'environ 39 heures, soit un niveau de vie très inférieur au salaire minimum.

Pourtant, la culture représente un apport très significatif à l'activité économique québécoise.

Selon une étude du Groupe DBSF réalisée en novembre 2000, les activités culturelles représentent une force économique incontestable, ce que les données disponibles corroborent clairement. En effet, en tenant compte de ses effets directs et indirects — une contribution au PIB du Québec de 3,4 milliards de dollars (2,5 % du budget) et plus de 99 000 emplois —, le secteur de la culture a un poids similaire à celui des secteurs des transports et des communications réunis et représente presque le double du poids économique du secteur de l'agriculture. Les revenus de travail dans le secteur culturel s'élèvent à 2,4 milliards de dollars et les revenus pour les gouvernements en impôts et taxations, à plus de 920 millions de dollars.

Il faut reconnaître qu'un certain rattrapage s'est effectué au cours des dernières années. Le budget du Conseil des arts et des lettres est passé de 40 à 72 millions mais il manque encore 18 millions pour faire en sorte que le Conseil ait les sommes nécessaires pour remplir les objectifs minimaux de sa mission.

18 millions de dollars c'est à la fois beaucoup et presque rien. Presque rien en regard du budget global de l'État québécois qui est de plus de 55 milliards de dollars. C'est toutefois beaucoup pour les artistes, les écrivains, les organismes et les travailleurs culturels puisque cet investissement permettrait, grâce à l'effet de levier des investissements gouvernementaux, de générer près de 60 millions en nouveaux revenus et ainsi permettre aux artistes et travailleurs culturels de voir leur revenu artistique moyen passer de près de 12 000 dollars qu'il était en 2005 à plus de 16 000\$.

Vous devez toutefois reconnaître avec nous que des revenus de 16 000\$ par année ce n'est pas encore le pactole mais au moins il permettrait à ceux qui façonnent notre identité nationale de pouvoir vivre un peu mieux de leur travail.

Le M.A.L demande aussi au Gouvernement du Québec d'augmenter le budget de la Société de développement des industries culturelles, la SODEC de 5 millions pour mieux soutenir le travail des créateurs dans le secteur des métiers d'arts et du cinéma, eux qui n'ont pas vu leurs budgets augmenter depuis plusieurs années.

Ces sommes et celles réclamées par nos partenaires des autres secteurs culturels des musées, de la chanson, du cinéma ainsi que par les diffuseurs qui assurent la circulation de notre culture dans les régions doivent être accordées de façon urgente pour que nous puissions assurer notre avenir identitaire. Elles doivent être accordées avant qu'une partie des marges de manœuvres de l'État soit investis dans le remboursement de la dette ou dans des diminutions d'impôts.

C'est d'autant plus nécessaire que les sommes disponibles actuellement ne sont pas suffisantes pour répondre aux besoins minimaux de nos artistes et de nos organismes culturels. Pratiquement toutes les sommes dégagées depuis l'an 2000 ont été affectées à régler ces besoins minimums, il n'y a pratiquement plus d'investissement dans le soutien et le

développement de la relève artistique. Il faut mettre en place rapidement des nouveaux programmes sinon, en plus des difficultés financières prévues pour les futures générations il faudra ajouter un grave déficit culturel qui menacera notre identité nationale.

L'accessibilité aux arts et aux lettres, la sensibilisation des jeunes, le développement de nouveaux marchés par les organismes culturels, et une large diffusion des oeuvres sont des conditions essentielles au rayonnement et au renouvellement de la culture. Malheureusement, au Québec, ces conditions se heurtent encore à plusieurs écueils. Il n'y a pas de tradition de fréquentation des arts dans certains secteurs; on ne valorise pas suffisamment les arts à l'école; le développement de nouveaux publics et la diffusion des oeuvres exigent souvent des ressources humaines et financières qui dépassent largement celles dont disposent les organismes culturels.

Faute de ressources humaines et financières suffisantes, ces organismes ne peuvent promouvoir convenablement leurs productions, sensibiliser les pouvoirs locaux, et embaucher le personnel spécialisé dont ils ont besoin pour assurer le développement des publics et accroître la diffusion.

Quant aux tournées et à la circulation des événements et des oeuvres, les coûts associés aux déplacements empêchent plusieurs groupes d'artistes de se faire connaître à l'extérieur des grands centres, ce qui limite d'autant l'accessibilité aux manifestations artistiques en région, ou les économies d'échelle obtenues par la fréquence des événements. De même, et pour les mêmes raisons, les productions artistiques régionales ont très difficilement accès au marché métropolitain. Cette réalité entraîne un exode des comédiens, danseurs, et autres artistes et artisans des régions vers les grandes villes. Pourtant, tous ceux et celles qui créent, produisent, et diffusent les arts et les lettres partout sur le territoire du Québec doivent avoir les mêmes chances d'affirmer leur créativité.

Dans certaines disciplines comme la danse et le théâtre jeune public, le développement du marché international est parfois une question de survie, puisque les revenus provenant de l'étranger sont cinq fois plus élevés qu'ils ne le sont au Québec. Dans d'autres disciplines, comme la musique de concert, le public est vieillissant et il faut de toute urgence développer de nouveaux publics. Pour les écrivains, et les artistes en arts visuels et médiatiques, la perception des droits d'auteur, particulièrement ceux liés aux nouveaux moyens de diffusion tels l'Internet, est un problème criant. Enfin, dans le secteur des métiers d'art, le budget minimal du programme des métiers d'art à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) a été amputé de 33%, soit un manque à gagner de 300 000 \$ qui affecte durement le développement de ce secteur.

Comme vous voyez, monsieur le ministre, il y a urgence d'agir et nous croyons sincèrement que le gouvernement actuel a la volonté d'agir.

En mars 2003, le Parti libéral du Québec publiait, dans le cadre de la campagne électorale, sa plateforme culturelle – *De rempart à tremplin*. À sa publication, le M.A.L. avait souligné publiquement l'intérêt de ces propositions parce que cette vision correspondait aux objectifs du Mouvement et des 14 000 artistes qu'il représente. Faut-il rappeler les 5 éléments de votre plateforme?

1. Soutenir davantage la création artistique
2. Permettre aux artistes et créateurs professionnels de vivre de leur art
3. Favoriser le rayonnement culturel du Québec
4. Rendre la culture accessible à tous les Québécois
5. Défendre les intérêts du Québec en matière de culture et de communications

Votre gouvernement est intervenu au cours des dernières années en mettant en place les premiers éléments d'un filet de sécurité sociale. Ce filet n'a pas permis de régler tous les problèmes mais les premiers jalons sont maintenant là et il faudra continuer à le bonifier. Le travail extraordinaire de la ministre de la Culture, Line Beauchamp pour obtenir la Convention sur la diversité culturelle permettra de nous donner des armes pour lutter contre l'envahissement de la culture américaine. La mise en place de Placement Culture permettra peut-être de générer, au fil des années, une meilleure participation de l'entreprise privée au financement de la culture, mais les résultats de ce programme ne pourront se faire sentir réellement que dans plusieurs années. Votre gouvernement a annoncé un programme de compensation pour les pertes occasionnées par le boycott des activités culturelles. Le ministre des Finances a accordé des augmentations du budget du ministère de la Culture proportionnellement supérieure à ce qu'il a accordé aux autres ministères mais une très large part de ces augmentations budgétaires a été utilisée pour financer la hausse du programme d'immobilisation du ministère. Depuis l'élection du Gouvernement Charest encore peu d'argent a été affecté à la première priorité du programme électoral culturel, soit un meilleur soutien à la création.

Pour nous, un investissement significatif dans la création et la diffusion de notre culture contribuerait d'une manière importante à régler le problème de la dette.

Investir massivement en culture, c'est investir dans notre identité, l'une des cinq missions essentielles de l'État, mais c'est aussi créer, sur la scène internationale, des vitrines extraordinaires du potentiel québécois, c'est agir efficacement pour le développement économique, social et culturel de demain.

Monsieur, le ministre, 14 000 artistes et travailleurs culturels comptent sur vous.

Merci